

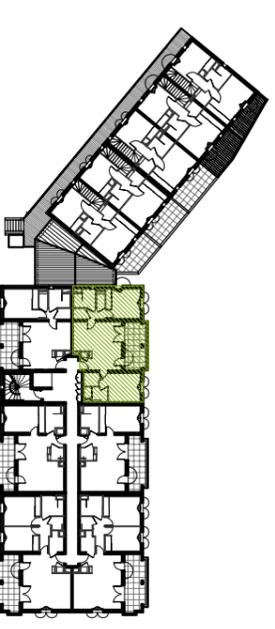


N° Lot	Etage	Type
102	R+1	T3

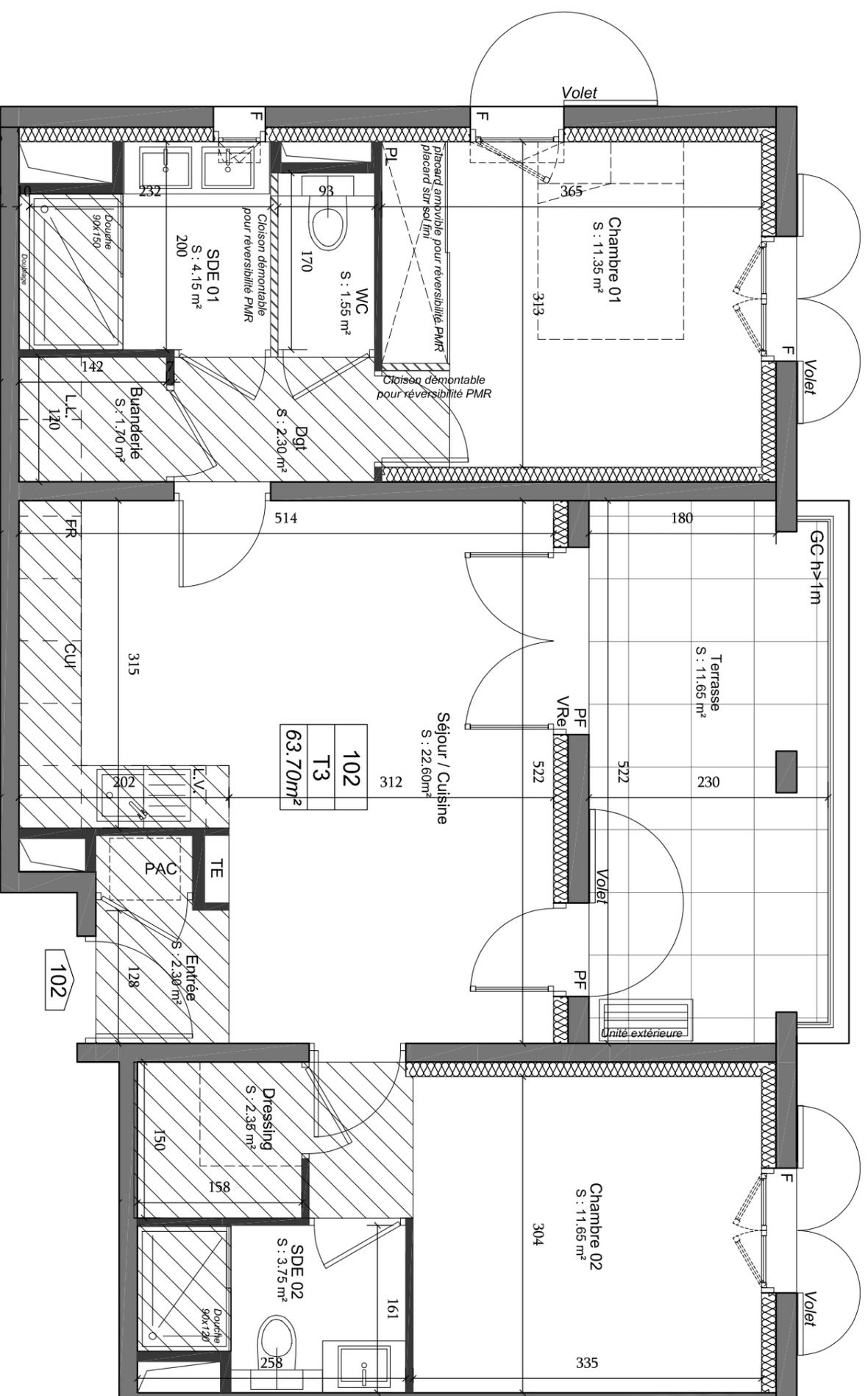
Surfaces habitables

Entrée	2.30 m ²
Séjour / Cuisine	22.60 m ²
Buanderie	1.70 m ²
Dgt	2.30 m ²
SDE 01	4.15 m ²
WC	1.55 m ²
Chambre 01	11.35 m ²
Chambre 02	11.65 m ²
SDE 02	3.75 m ²
Dressing	2.35 m ²
Total surface habitable	63.70 m²
Terrasse	11.65 m²
Total surface privative	75.35 m²

Plan de repérage	
Total surface habitable	63.70 m ²
Terrasse	11.65 m ²
Total surface privative	75.35 m ²



Indice A - 15/03/2023



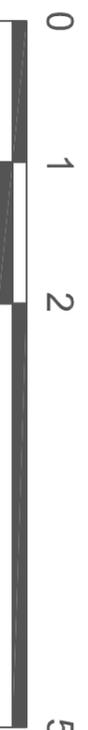
Légende	
PL	Placard
PF	Porte-fenêtre
F	Fenêtre
VRe	Volet roulant électrique
TE	Tableau électrique
LL	Lave linge
LV	Lave vaisselle
FR	Frigo
CUI	Cuisson
	Faux-plafond, Soffite...



PLAN EVOLUTIF

Accessibilité PMR :

Les Travaux Modificatifs Aquéneurs sont acceptés dans le cadre du décret du 24 décembre 2015 et doivent permettre la réversibilité des aménagements par des travaux simples.



NOTA : La hauteur sous plafond du logement est ≈2.50m (hors poutre et faux-plafond).
La hauteur sous faux-plafond et/ou soffite est ≈2.30m.
Pour les logements livrés équipés de cuisine, il convient de se référer au plan du cuisiniste, pour en apprécier l'aménagement final.
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions livrées que l'équipement. Les rebordées, soffites, faux-plafonds, conciliations, ballons d'eau chaude, ainsi que l'emplacement des équipements, sont figurés à titre indicatif. NOTA : les surfaces sont arrondies à 0.05m²

